

Réponses au courrier de GastroLausanne EC Lausanne 2026

Virginie Cavalli

Candidate à la Municipalité de Lausanne

Vert'libéraux

Vous trouverez ci-dessous mes réponses aux points soulevés par GastroLausanne. Elles s'inscrivent dans une approche libérale et responsable faisant de notre centre-ville un espace d'équilibre devant conjuguer les attentes de tous les acteurs qui l'animent.

Réponses point par point

1. Gratuité du stationnement de surface entre 12h00 et 14h00

Je considère qu'il s'agit d'une mesure ponctuelle qui ne s'inscrit pas dans une approche globale garantissant une cohabitation équilibrée entre les différents usagers de l'espace public. Je privilégie plutôt le développement d'un réseau cohérent de parkings souterrains et de P+R, proposant des tarifs réduits à l'heure du midi, voire la gratuité dès CHF 30.- d'achats effectués dans un commerce lausannois.

La gratuité du stationnement de surface (zones blanches et bleues) peut toutefois être envisagée à titre provisoire, notamment lorsque l'offre de stationnement est temporairement réduite dans les parkings souterrains, par exemple en raison de travaux (cas de la Riponne).

2. P+R gratuit pour les clients de restaurants

Les parkings P+R constituent un levier essentiel pour fluidifier le trafic au centre-ville. Leur attractivité mérite d'être renforcée de manière globale. Une gratuité ou une réduction tarifaire pourrait être envisagée pour les usagers ayant consommé à Lausanne, que ce soit dans les restaurants ou les commerces.

3. Gratuité des transports publics entre 11h30 et 14h30

Je privilégie des incitations bénéficiant à l'ensemble de la population. À ce titre, nous proposons dans notre programme la gratuité des transports publics les samedis dans les zones 11 et 12.

4. Signalétique et information en zones de chantier

Une signalétique claire, lisible et anticipée est indispensable afin de réduire les nuisances et d'éviter des déplacements inutiles. Par ailleurs, nous proposons la création d'une direction des travaux publics dotée d'une vision globale, permettant de mieux coordonner les chantiers publics et privés à Lausanne et d'éviter leur concentration simultanée sur les mêmes secteurs du territoire communal.

5. Fonds de soutien ciblé pour les établissements impactés

J'y suis pleinement favorable. À l'image de la proposition de mes collègues des Vert'libéraux genevois, il s'agit de reconnaître que lorsque l'État (canton ou commune) est directement responsable d'une baisse du chiffre d'affaires en raison de travaux qu'il conduit, les commerçants concernés doivent être indemnisés.

(Référence : projet genevois PRD-397)

<https://www.geneve.ch/sites/default/files/filecm/CM/objets/PRD-397-183/PRD-397.pdf>

6. Bons de consommation subventionnés

Je ne suis pas favorable à une généralisation de cette mesure. En revanche, une approche ciblée peut être pertinente, notamment en direction des jeunes actifs qui s'engagent à rester plus de cinq ans à Lausanne après l'obtention de leur diplôme. Il s'agirait alors d'une mesure symbolique, combinant incitation à l'ancrage local et encouragement à consommer à Lausanne.

7. Allègements et suspensions de taxes

Des allègements temporaires peuvent être envisagés à titre exceptionnel, lorsque l'impact d'une situation particulière est clairement démontré sur les commerces et/ou restaurateurs. Par ailleurs, des comportements particulièrement vertueux en termes de développement durable doivent aussi être récompensés.

8. Coordination des événements et animations

Une meilleure coordination est nécessaire afin d'optimiser la fréquentation du centre-ville, de soutenir l'activité commerciale et d'éviter que les mêmes zones soient systématiquement impactées

9. Subventions pour l'accessibilité PMR

A mon sens, l'accessibilité universelle est un objectif prioritaire et doit être encouragée par les autorités communales.

10. Chemins piétons confortables et végétalisation

La végétalisation et la qualité des espaces publics renforcent à la fois la résilience climatique et l'attractivité du centre-ville. J'y suis donc pleinement favorable. Ces

aménagements permettent également de rafraîchir l'espace public lors des fortes chaleurs et favorisent le lèche-vitrines ainsi que les arrêts en terrasse dans les établissements de restauration.

11. Événements et horaires prolongés

J'y suis favorable, pour autant que ces dispositifs ne créent pas de distorsions de concurrence inévitables entre les établissements de restauration permanents et les acteurs éphémères.

12. Accompagnement énergétique

La Ville peut jouer un rôle d'accompagnement par le conseil et la mise en réseau. Toutefois, chaque établissement doit assumer sa part d'investissement, laquelle devrait être davantage encouragée par des mécanismes fiscaux incitatifs.

13. Manifestations extérieures

Les cortèges de manifestations culturelles, politiques ou sportives devraient être mieux limités et privilégier des lieux statiques, en alternant les emplacements afin de ne pas pénaliser systématiquement les mêmes zones.

S'agissant des cortèges d'ultras en provenance du stade de la Tuilière, il est impératif que leur transit ne passe plus par la gare de Lausanne, mais s'effectue directement par cars depuis leur ville de provenance jusqu'au stade.

14. Terrasses pour bars de nuit

J'y suis favorable.

15. Réexamen des charges fiscales et communales

La fiscalité doit encourager les comportements responsables et être équitable, sans multiplier les exemptions sectorielles excessives. Compte tenu de l'état actuel des finances communales, il est prioritaire de renforcer l'attractivité de la commune afin d'y attirer durablement des habitants, des entreprises et des contribuables.

Je m'engage dans un travail de fond visant à assainir les finances communales, condition nécessaire pour permettre ensuite des baisses d'impôts à moyen terme.

16. Création d'un guichet unique dédié à la restauration

J'y suis favorable. Un guichet unique peut simplifier les démarches administratives tout en accompagnant les établissements dans leur transition vers des pratiques plus durables.

17. Amélioration de l'accessibilité pour les livraisons

Une meilleure organisation des livraisons permet de réduire les nuisances et l'impact environnemental. Le trafic utilitaire ayant augmenté de 20 % au cours des dix

dernières années, je m'engage en faveur de la création d'un réseau de places spécifiquement réservées à ce trafic, à condition qu'il soit strictement dédié aux livreurs des commerces lausannois ainsi qu'aux artisans et acteurs de la construction intervenant à Lausanne.

18. Moratoire sur les nouveaux restaurants

Je défends un centre-ville vivant, fondé sur la libre concurrence et offrant aux consommateurs un large choix en termes de restauration.

19. Proposition personnelle

Je propose la création d'une Commission consultative des commerces lausannois, sur le modèle de la Commission consultative d'urbanisme et d'architecture (CCUA). Cette instance formelle, rattachée à la Municipalité, permettrait d'associer systématiquement les représentants du commerce et de la restauration aux décisions ayant un impact sur l'activité économique (chantiers, mobilité, événements, aménagements), afin de garantir une coordination en amont, une prise en compte réelle du terrain et une responsabilité politique claire.

Avec mes salutations les meilleures,

Virginie Cavalli
Vert'libéraux Lausanne